

TARIFS DES REPAS AU 01/01/2020

- | | |
|--|-----|
| - Semaine complète en ½ pension (5 repas midi) | 20€ |
| - Prix d'un repas (midi) : | 4€ |
|
 | |
| - Carte d'accès réfectoire (obligatoire, à approvisionner) | 5€ |

En cas de perte ou de détérioration, cette carte doit être renouvelée au prix de 15€ la première fois, 30€ la deuxième fois, 45€ la troisième fois

- Si paiement par chèque mettre à l'ordre de « L'agent comptable du LEGTA d'Hyères ».

REGLEMENT

- Les apprentis doivent avoir **IMPERATIVEMENT** leur carte de cantine approvisionnée.
- Si le compte de l'apprenti n'est pas approvisionné, *celui-ci ne pourra accéder à la cantine.*
- Les repas non pris ne donnent pas lieu à retrait d'argent sur la carte de cantine.
- Les prix sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année (tarifs établis par le Conseil Régional et validés en Conseil d'Administration de l'EPLEFPA AGRICAMPUS d'Hyères).